

SUPPRESSION DE L'APL ACCESSION

2 000 emplois menacés, 1 400 familles sans toit

Les artisans et salariés du BTP se rassembleront le 1^{er} mars devant la préfecture pour demander au gouvernement de rétablir l'APL accession à La Réunion. Selon les premières estimations, 500 entreprises et 2000 emplois directs sont menacés tandis que 1 400 logements ne pourront pas aboutir sans cette aide permettant à des ménages modestes de faire construire leur case.

Une « décision douloureuse pour le monde du BTP ». C'est ainsi que le président de la CCIR, Ibrahim Patel, qualifie la suppression de l'APL accession dans le cadre de la loi de Finances pour 2018.

« Une décision brutale prise sans concertation », renchérit le président de la Capéb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), Cyrille Rickmounie.

Une conférence de presse était organisée par les deux hommes, hier, dans les locaux de la Chambre

de commerce et d'industrie en présence des leaders des sections BTP de la CGTR et de la CFDT. Deux cents artisans et salariés étaient présents dans la salle, bien trop petite pour l'occasion.

« Coup de poignard »

Cette aide d'un montant pouvant atteindre 350 euros par mois permettait aux ménages modestes

(un millier par an) d'accéder à la propriété en construisant leur logement. Elle faisait travailler du monde : 500 entreprises pour un chiffre d'affaires total de 51 millions d'euros.

C'est fini depuis le 31 janvier et 2 000 emplois sont menacés chez les constructeurs ou leurs sous-traitants. Chez Bourbon Bois, les représentants des salariés évoquent du chômage partiel pour 40 des 74 employés. Et par ricochet, la petite centaine de prestataires de la société risque de se retrou-



200 personnes (artisans, salariés et accédants) se sont réunies hier à la CCIR pour réclamer le retour de l'APL accession. (Photo Cédric Boulland)

ver sans activité, eux aussi. « La décision du gouvernement est grave de conséquences. 80 % des dossiers risquent d'être retoqués », confie Ibrahim Patel. Quelque 1 400 loge-

ments pourraient ainsi se retrouver bloqués faute de financement de l'Etat, les accédants à la propriété n'ayant pas les moyens de rembourser seuls le crédit bancaire.

« allons dans un mur si nous ne réagissons pas. Macron a maintenu l'allocation pour les locataires mais pas pour l'accession à la propriété. Je ne comprends pas. C'est triste de devoir batailler pour une affaire insensée. C'est un combat légitime. »

Première étape : le 1^{er} mars, un rassemblement est prévu à 9 heures devant la préfecture. Une motion sera remise au représentant de l'Etat dans l'île afin de demander le rétablissement de l'APL accession. Un rendez-vous sera également sollicité auprès du Premier ministre, Edouard Philippe, à l'occasion de sa venue prochaine à La Réunion.

Le projet de loi logement, qui doit être examiné en mars, au Parlement pourrait être le bon véhicule législatif. La ministre des Outre-mer, Annick Girardin, a indiqué début février que la porte n'était « pas fermée ».

La mobilisation des parlementaires, des entreprises et salariés du BTP mais aussi des familles concernées permettra peut-être de faire pencher la balance.

Cédric BOULLAND

« Ce gouvernement est irresponsable »

Le rêve de Teddy Aky s'est écroulé il y a quelques semaines. Cet habitant du Plate Saint-Leu avait prévu de raser son habitation actuelle pour en construire une nouvelle à la place, via Bourbon Bois.

« Nous vivons depuis dix ans dans un taudis, une case en tôle où les rats pullulent et où le plafond se désagrège, explique-t-il. Le contrat devait être signé avant fin janvier. Je suis au RSA et je devais bénéficier d'une allocation d'environ 350 euros par mois. Il ne me restait que 30 euros à déboursier. »

« Ce qui m'arrive est abominable »

Le montage est tombé à l'eau avec la suppression de l'APL acces-

sion et Teddy Aky n'a évidemment pas les moyens de rembourser seul les mensualités demandées. « Ce qui m'arrive est abominable. Ce gouvernement est irresponsable. Ce n'est pas possible de nous faire ça. Cela fait dix ans que nous avons ce projet. »

Pour Giovanni Perrier, salarié et qui n'avait droit qu'à une vingtaine d'euros d'APL accession par mois, la situation est moins dramatique mais gênante tout de même : « Nous avons commencé le projet en 2016. Nous venons d'avoir un enfant et vivons dans un logement trop petit. Nous avons prévu de construire une maison avec trois chambres à Saint-André pour laquelle nous avons déjà avancé des frais. Nous étions en attente de signature mais

la suppression de l'APL nous oblige à revoir tout le dossier, toutes les simulations. Cela va prendre au moins 4 ou 5 mois. »

Comme Teddy et Giovanni, un

millier de ménages réunionnais ne comprennent pas la décision de l'Etat. Et entendent le faire savoir le 1^{er} mars prochain.

C.B.



Les familles de Teddy Aky et Giovanni Perrier ont vu leurs projets bloqués par la disparition de l'APL accession. (Photo David Chane)

PASCAL VALIAMIN PASSE LA MAIN A LA TÊTE DE « SOLIDAIRES »

« On se construit dans le privé »

L'union syndicale Solidaires a depuis hier un nouveau délégué régional. Après trois ans à ce poste, Pascal Valiamin a passé le flambeau à Moïse Mazeau de Sud collectivités territoriales. Interview bilan.

– Pascal Valiamin, vous étiez délégué régional de Solidaires depuis fin 2014. Qu'est-ce qui vous a conduit à quitter votre poste ?

– Depuis 2006, j'occupe des postes à responsabilités au sein de Solidaires Finances Publiques et de Solidaires. Comme mon organisation, j'ai toujours considéré que les mandats ne devraient pas

être trop longs si l'on veut maintenir une bonne dynamique. Le renouvellement régulier me semble primordial dans une organisation. Nous sommes de passage pour réaliser des missions. Quand le plaisir s'évapore et que l'efficacité diminue, il faut passer le relais ! Mon mandat, non prévu à l'origine, est intervenu après le départ de Johnny

Michel et ne devait être qu'un mandat de transition.

« Moteur » sur les CIMM

– Que pensez-vous avoir apporté à l'union syndicale au cours de ces trois années ?

– Solidaires Réunion est une jeune union syndicale interprofessionnelle. En ce sens, elle doit passer par une phase de structuration. Plusieurs chantiers ont été ouverts : désignation de conseillers du salarié et de défenseurs syndicaux, développer la formation, implantation dans le privé, renforcement des autres syndicats... Tout cela prend du temps, surtout à l'échelle d'une organisation qui dispose de peu de moyens humains et financiers.

Cependant, des choses intéressantes et utiles ont été réalisées. Par exemple, concernant la mutation des fonctionnaires basée sur les CIMM, Solidaires, qui œuvre sur ce sujet depuis très longtemps, en a été le moteur côté syndical.

– Solidaires est bien implan-

te. Par exemple, nous progressons dans différents secteurs comme la CGSS ou la SHLMR où nous représentons la deuxième force syndicale. Je pourrais citer d'autres secteurs mais je suis d'accord avec vous : nous sommes insuffisamment représentés dans le secteur privé. Les élections TPE ont été un révélateur de notre représentativité, qui s'explique en partie par notre faible implantation dans les branches. Historiquement, Solidaires s'est construite avec une proportion importante de syndicats de la fonction publique. On se construit dans le privé, et cela passe par la formation, par une capacité à faire vivre une défense juridique des salariés, par une volonté accrue car les choses ne sont pas aisées... Il nous faut être patient, labourer le terrain et croire en notre forme de syndicalisme.

« Mauvaise communication »

– Solidaires a choisi de ne pas défilé au côté de l'intersyndicale lors des manifestations de 2017

l'intersyndicale pour le défilé du 1^{er} mai, le comité exécutif avait pris acte et j'avais mandat de décliner l'invitation si on était de nouveau contacté. C'est ce que j'ai fait lorsqu'Ivan Hoareau m'a contacté pour la première journée de mobilisation alors que nous n'avions plus de contacts. Avant de revenir, il nous semblait pertinent de se parler pour mieux se comprendre. Chose qui a été faite depuis.

– Et les ordonnances Macron ?

– Solidaires Réunion n'a pas appelé à la grève car il n'y avait pas consensus en son sein. Mais des camarades et des syndicats de Solidaires ont été régulièrement présents. C'est une question qui

traverse l'ensemble des organisations dont la nôtre : comment se réinventer ? Doit-on continuer à faire des manifestations par procuration alors que les salariés sont absents ? Sommes-nous en phase avec leurs désirs et revendications ? Ne faut-il pas multiplier les actions et mouvements par secteurs et par entreprises ? Je n'ai pas de regret sur cette décision collective. Par contre, je concède une mauvaise communication qui n'était pas de nature à rendre notre position lisible. Tout cela n'est qu'un détail. L'essentiel, c'est comment, chacun d'entre nous, on s'y prend pour inverser le rapport de force.

Entretien : Cédric BOULLAND



MOÏSE MAZEAU NOUVEAU DÉLÉGUÉ RÉGIONAL

Seul candidat en lice, Moïse Mazeau a été élu hier délégué régional de Solidaires lors d'une réunion du comité exécutif. Agé de 56 ans, il était jusqu'ici délégué régional adjoint de l'union syndicale (comme Johnny Michel) mais aussi secrétaire départemental de Sud collectivités territoriales, un syndicat créé en 2013 et dont il va rester le représentant. « Solidaires est le porte-voix de tous les syndicats de l'union et notamment de Sud », explique-t-il. Moïse